SERVICES

SERVICES

N°24528

Contacts IFOP
Julien BELIN
Simon ALLARD

IFOP
Immeuble Le Millénaire 2
35 rue de la Gare
75019 Paris

ifop

Connection creates value

ETUDE QUANTITATIVE POUR LA BRANCHE PROFESSIONNELI DE LA CORDONNERIE

malakoff médéric

JANVIER 2

SOMMAIRE

1. *Introduction*
   a. *Contexte et objectifs de l'étude*
   b. *Méthodologie*
   c. *Exploitation du fichier*

2. *Résultats détaillés*

3. *Principaux enseignements*

SOMMAIRE

1. *Introduction*
   a. *Contexte et objectifs de l'étude*
   b. *Méthodologie*
   c. *Exploitation du fichier*

Contexte et objectifs de l'étude

L'Observatoire Santé Protection Sociale Malakoff Médéric : L'**Observatoire Santé et Protection Sociale** de Malakoff Médéric a été mis en place dans le but de faciliter le pilotage des régimes pour les branches professionnelles.

L'AD CMSA, Branche professionnelle de la Cordonnerie, est une association de Loi 1091 créée suite à l'accord Dialogue Social Cordonnerie Multiservice Artisanale d'aout 2013, qui a pour but d'assurer la gestion des cotisations collectées dans le cadre du 0,15% dialogue social pour l'ensemble des cordonneries artisanales.

Dans le cadre de sa mission, l'AD CMSA doit notamment :

- Valoriser les métiers de la cordonnerie
- Trouver des solutions aux difficultés de recrutement
- Informer et sensibiliser les chefs d'entreprises à la gestion des ressources humaines

C'est dans ce cadre que l'Observatoire Malakoff Médéric a sollicité l'Ifop afin de mener une étude pour se donner les moyens d'accompagner l'AD CMSA sur la mise en place d'actions en matière de santé et prévention au travail. Cette étude a rempli les objectifs suivants :

- Mesurer la perception des cordonniers concernant l'impact de leur activité sur leur santé et celle de leurs salariés
- Recueillir leurs attentes prioritaires
- Evaluer leur intérêt pour des services proposés par leur branche
- Identifier les modes de communication à privilégier
- *Objectif annexe* : l'étude permettra en outre d'enrichir le fichier fourni par l'AD CMSA, en adresse mail par exemple

Méthodologie

Pour cette étude, un échantillon de **220 cordonniers** a été interviewé. Ces contacts sont issus d'un fichier fourni par Malakoff Médéric (voir ci-après le détail de l'exploitation du fichier).

Mode de recueil : l'étude a été réalisée **par téléphone** sur système **CATI** (Computer Assisted Telephone Interview)

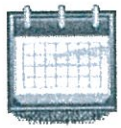

Dates du terrain : du 07 au 21 janvier 2015

Note de lecture : ▲▼ Différences significatives positives ou négatives au seuil de confiance de 90%. En d'autres termes, il y a 90% de chances que l'écart constaté ne soit pas dû au hasard mais à une réelle différence d'attitude ou de comportement.

Exploitation du fichier

1009 Contacts appelés

365 Contacts injoignables

Tous ces contacts ont été appelé au moins 4 fois sans pouvoir joindre un interlocuteur. Les 2 principaux résu de ces appels ont été :
- Pas de réponse : 121 cas
- Répondeur : 100 cas

261 Refus

Les 3 principales raisons ont été :
- Injoignable pendant les horaires proposés : 77 cas
- Refus sans raison évoquée: 60 cas
- Refus des sondage en général : 35 cas

163 Hors cibles

Les 3 types de hors cible pour cette étude était :
- L'interlocuteur n'est pas cordonnier : 143 cas
- L'interlocuteur parle mal/pas français : 12 cas
- Numéro de particulier : 8 cas

220 Interviews réalisées

Sur ces 220 interviews, la passation moyenne du questionnaire est de 12 minutes et 07 secondes
- 94 souhaitent recevoir les résultats de l'étude
- 80 ont levé l'anonymat de leur réponse

- **Taux de pénétration : 60,6%** [220/(220+163)]
- **Taux de retour : 21,8%** [220/1009]
- **Taux de participation : 26%** [220/(220+261+365)]

SOMMAIRE

2. Résultats détaillés

Une part très importante de cordonniers propose également des services de clés, tampons ou gravures

SERVICES PROPOSÉS

Q1. Tout d'abord, quels sont les services que vous proposez ?
Base : ensemble = 220

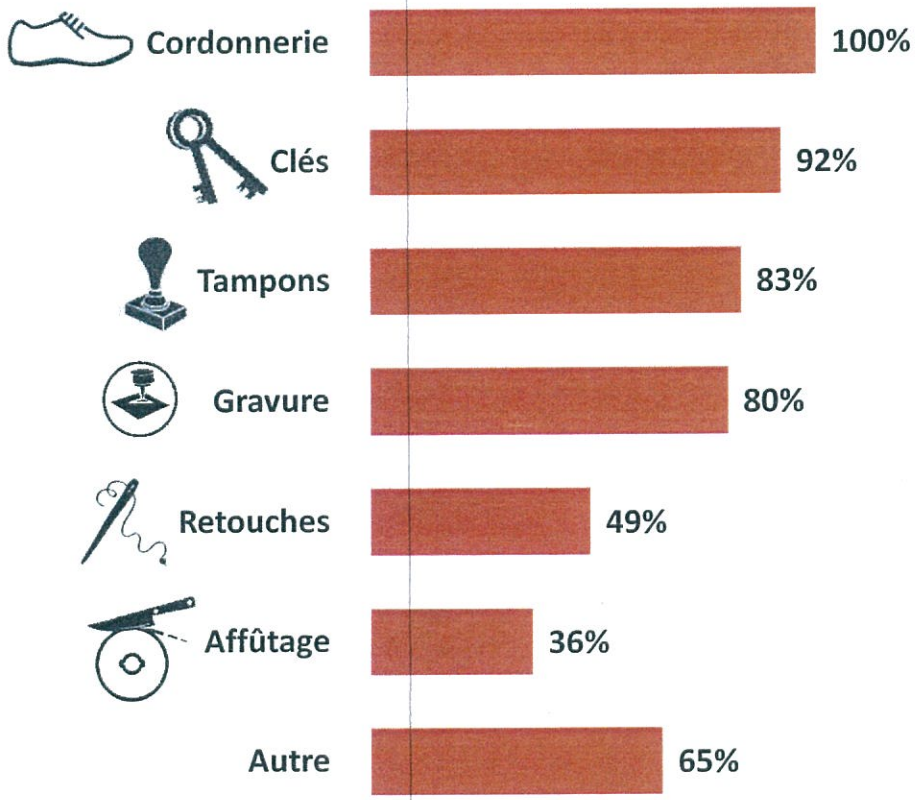

3% font uniquement de la cordonnerie

ANCIENNETÉ

Q1B. Depuis combien de temps votre entreprise existe-elle ?
Base : ensemble = 220

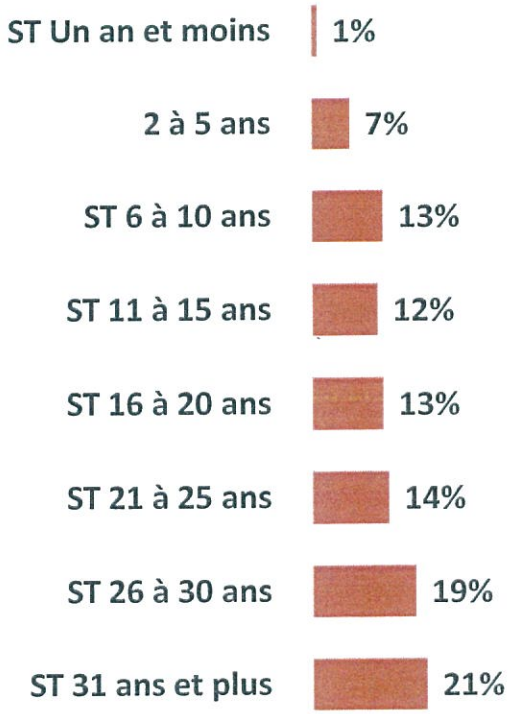

Ancienneté moyenne : 24 ans

La surface moyenne des cordonneries est de 43m² (1/3 dédié à la réception pour 2/3 dédié à l'atelier)

Q2. Quelle est la taille de l'espace de réception, d'accueil de votre point de vente (même approximativement) ?
Q3. Et quelle est la taille de votre espace atelier (même approximativement) ?
Base : ensemble = 220

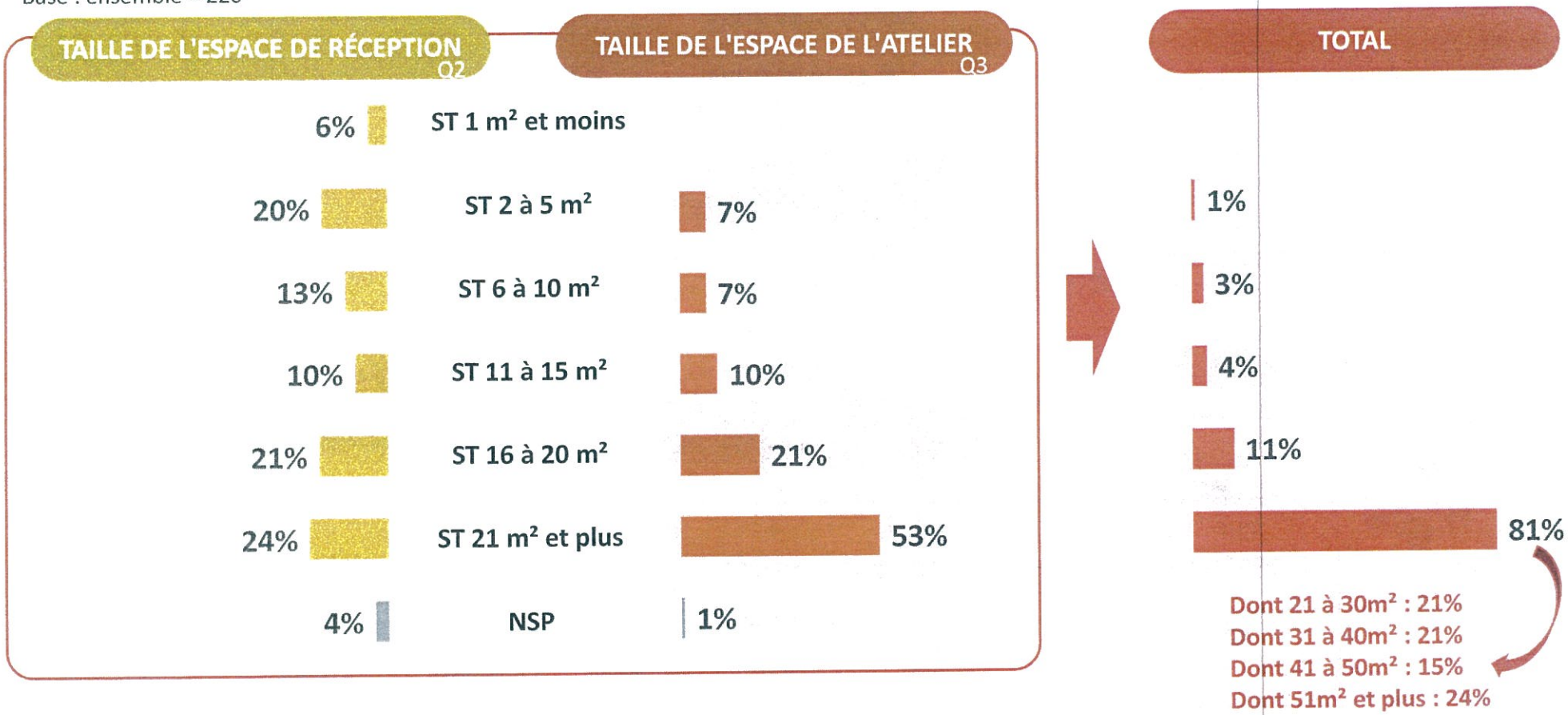

1 cordonnerie sur 2 est composée de 2 salariés et plus. Des salariés qui sont principalement des hommes.

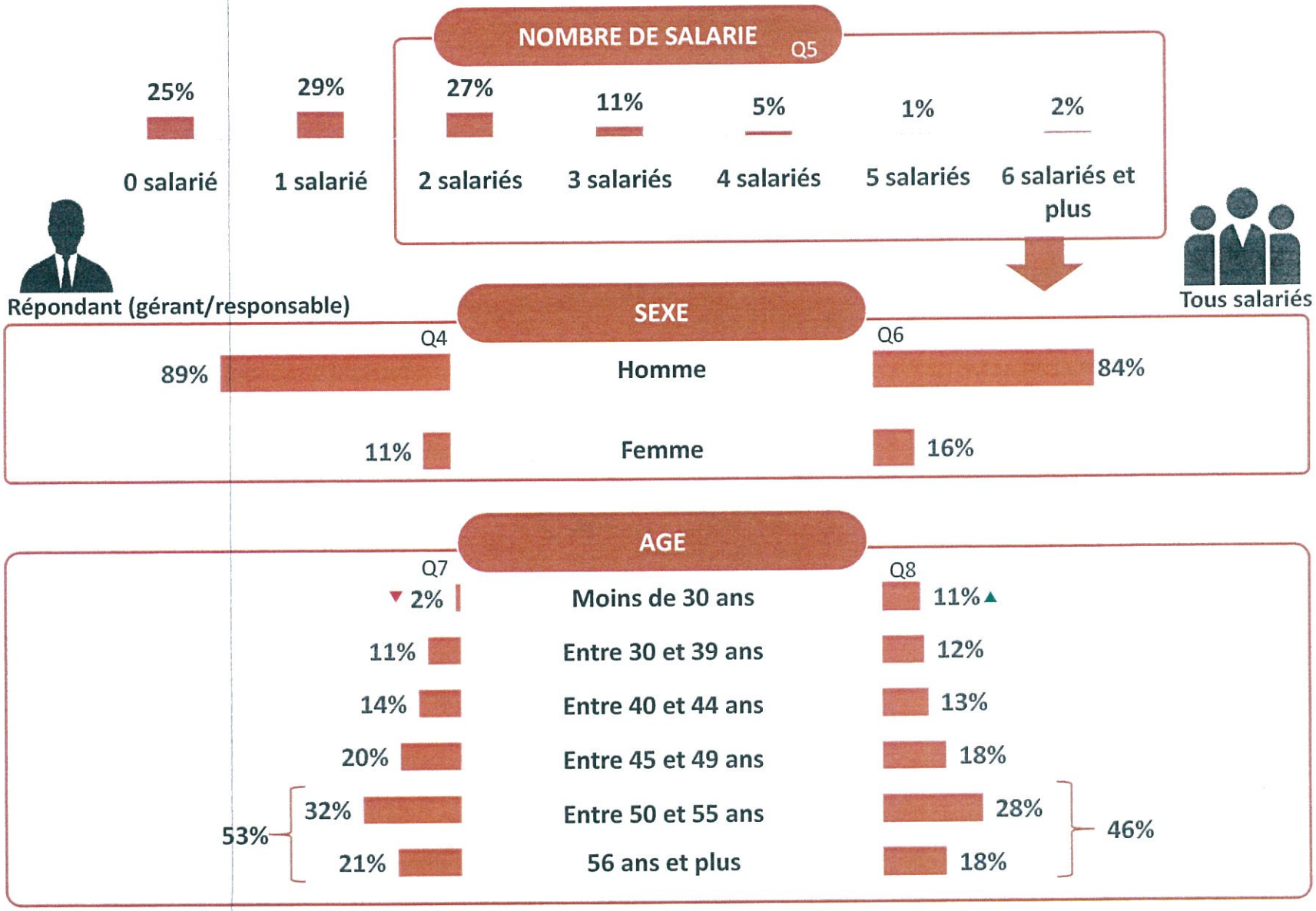

Le métier a davantage d'impact sur la santé du gérant/responsable que sur celui de ses salariés

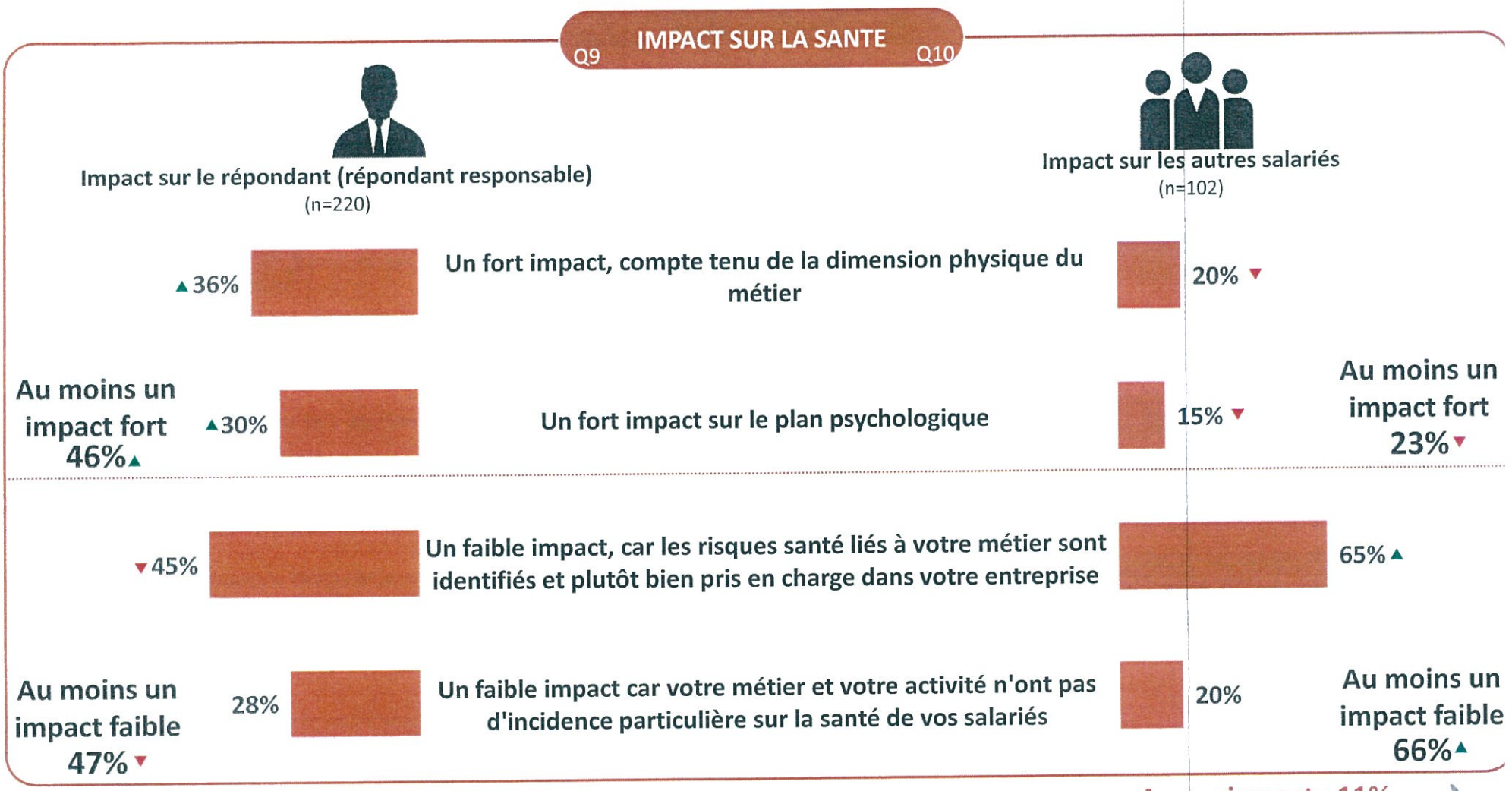

Quelle que soit la thématique, le changement n'est pas à l'ordre du jour : soit les actions sont déjà mises en place soit elles ne sont pas prévues

Q11. Sur les différents points suivants, quels sont ceux sur lesquels vous souhaitez agir en priorité, ceux sur lesquels vous avez déjà mis en place des actions pour limiter le risque et ceux sur lesquels aucune action spécifique est mise en place ou prévue?

Base : ensemble = 220

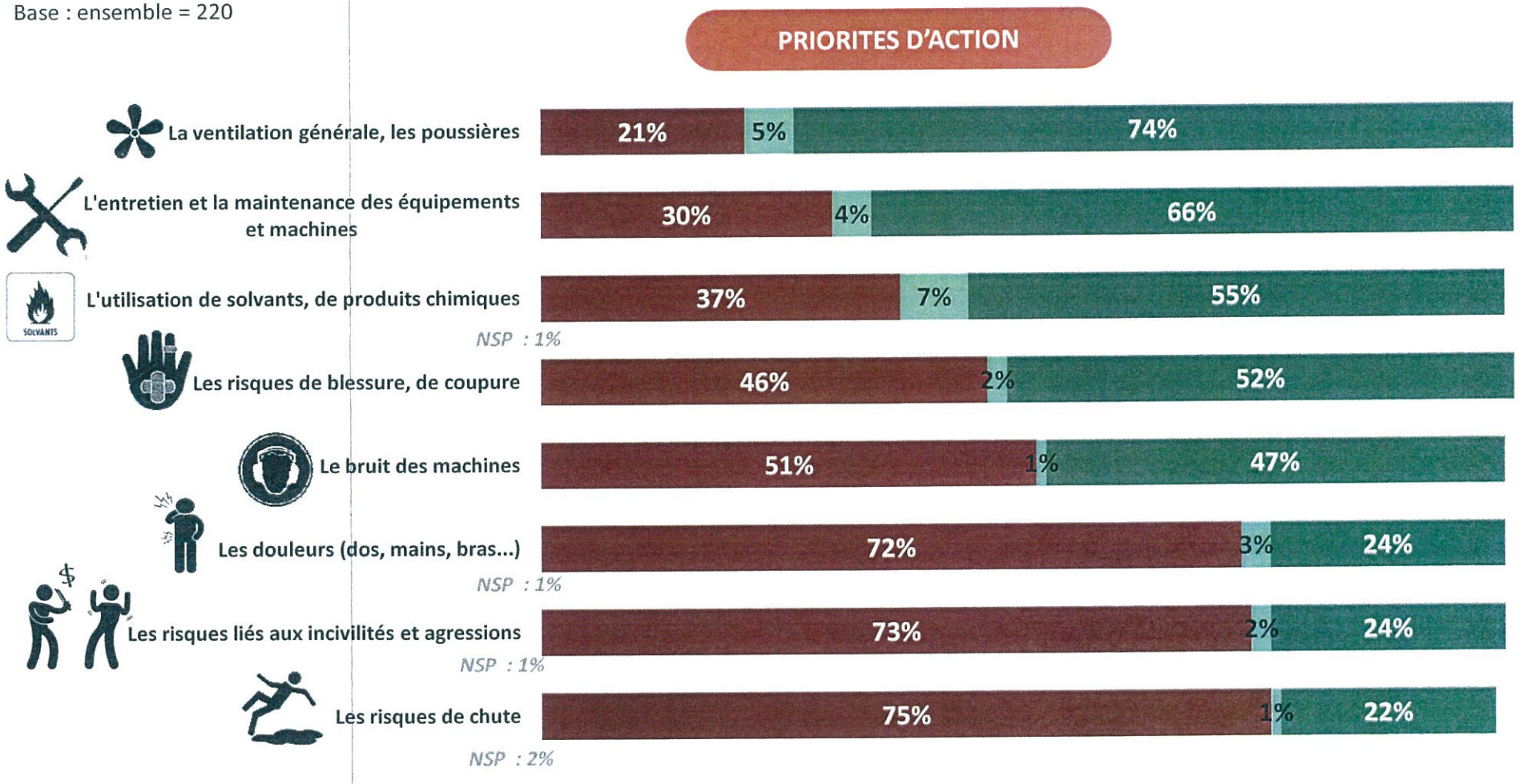

TOP 3 des thèmes prioritaires : ventilation/poussière, entretien/maintenance & solvants/produits chimiques

Q11. Sur les différents points suivants, quels sont ceux sur lesquels vous souhaitez agir en priorité, ceux sur lesquels vous avez déjà mis en place des actions pour limiter le risque et ceux sur lesquels aucune action spécifique est mise en place ou prévue?

Base : ensemble = 220

ACTIONS PRIORITAIRES
(priorité d'action ou déjà en place)

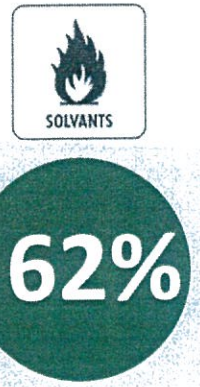

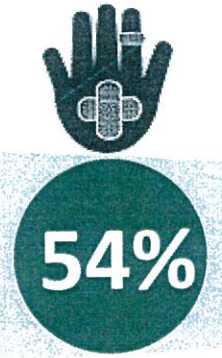

57% des répondants se disent intéressés par au moins un service, qui devrait avant tout être diffusé via des brochures (82%) ou dans les publications de la branche (76%)

INTÉRÊT POUR SES SERVICES

Q12. Seriez-vous intéressé si votre branche professionnelle vous proposait des services pour…
Base : ensemble = 220

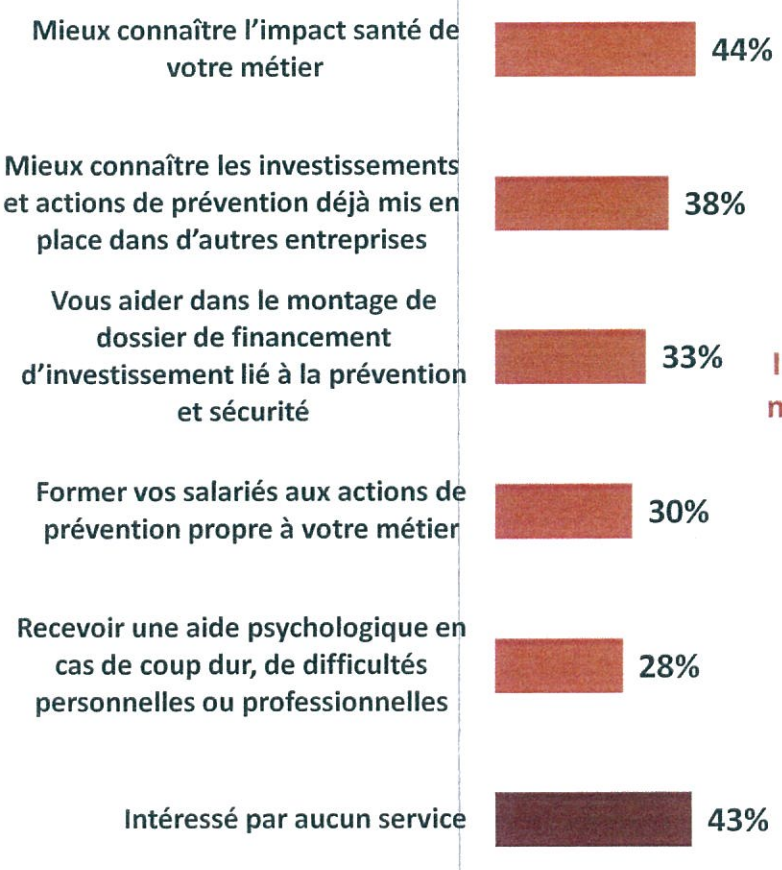

Intéressé par au moins un service
57%

➔ Intéressé par tous les services 15%

CANAL D'INFORMATION

Q13. De quelle manière souhaiteriez-vous recevoir ces services ?
Base : Base : Intéressé par au moins un service = 125

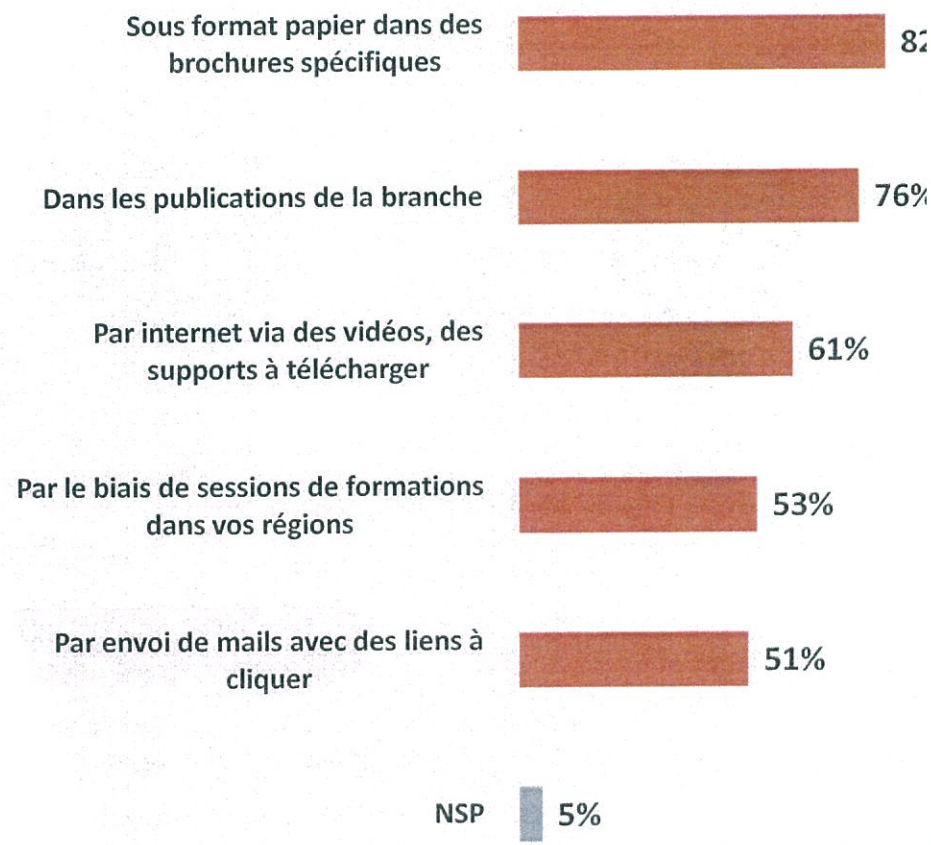

59% des cordonniers connaissent le document unique et il est déjà appliqué dans 1/3 des cas

Q15. Nous allons à présent parler du document unique. Le document unique est le document dans lequel l'employeur recense les risques pour la sécurité et la santé des salariés dans son entreprise. Parmi les réponses suivantes, quelle est celle qui correspond le mieux à la situation de votre entreprise ?

Base : ensemble = 220

DOCUMENT UNIQUE

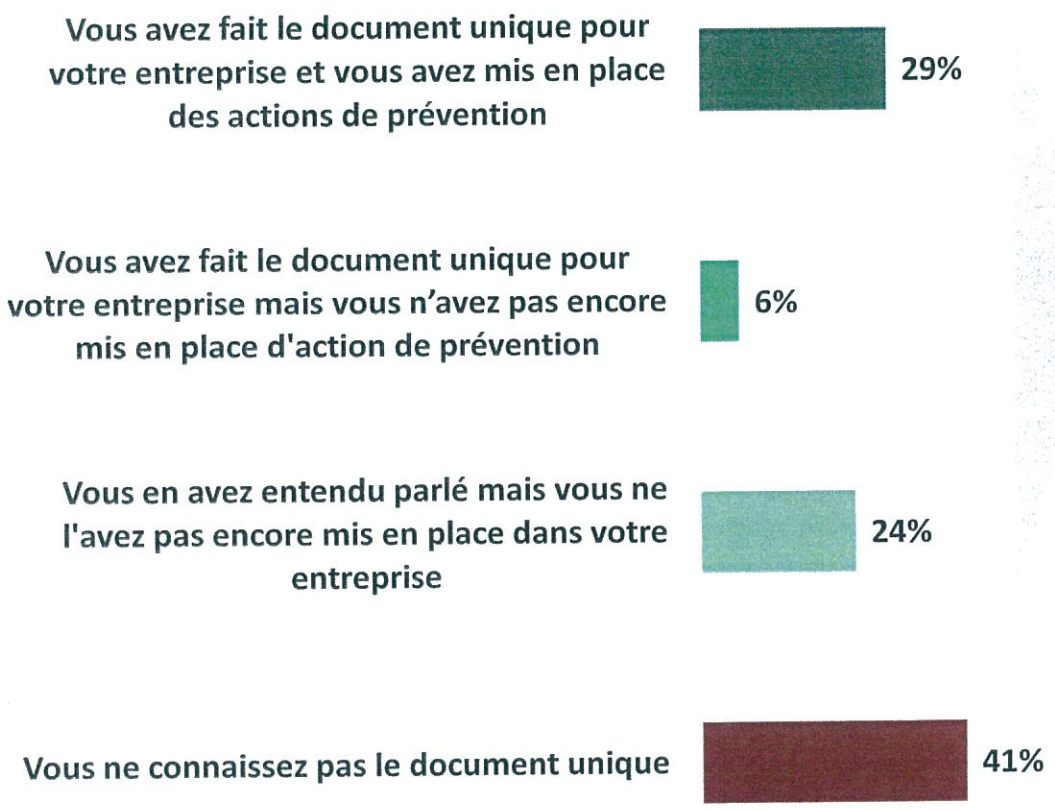

ST Ont fait le document unique
35%

ST Connaissent le document unique
59%

Aucune thématique importante n'émerge de façon spontanée

Q14. Enfin, avez-vous d'autres remarques ou suggestions ?
Base : ensemble = 220

REMARQUES, SUGGESTIONS SPONTANEES

Rien à ajouter
72%

Tout est contrôlé, surveillé
6%

« Les machines, les aspirateurs tout est protégé aux normes européennes, ca fait que tout se passe bien pour les salariés qui ne courent pas de risques de blessures »...

Nocivité des produits chimiques
5%

« Ce qui est bien, c'est pour les produits chimiques, qu'on soit un peu plus au courant » / « Les industriels, au niveau des colles, essayent d'utiliser des produits moins agressifs »...

Bruit des machines
2%

« Rien a part que dans notre métier les machines font vraiment beaucoup de bruit » / « Le plus important c'est le bruit de la machine »...

Métier difficile, fatiguant
2%

« C'est vrai qu'on travaille sur des machines, on souffre pas mal de tendinites de dos » / « Souvent les cordonniers travaillent seuls, c'est très difficile au niveau clientèle et travail »...

La poussière
1%

« C'est surtout sur les risques respiratoires que j'aurai aimé avoir des informations, beaucoup de poussières en suspension » / « C'est les poussières et les colles »...

Autre
8%

« Il faudrait qu'il existe des aides pour des investissements » / « Pour les agressions personne ne peut mettre en place un dispositif pour se protéger contre les agresseurs » ...

NSP
7%

SOMMAIRE

3. Principaux enseignements

Principaux enseignements

Connaissance

- Une part très importante des cordonneries propose également des services de clés (92%), de tampons (83%) ou de gravure (80%). Les retouches (49%) et l'affûtage (36%) sont moins fréquents. Notons qu'**uniquement 3% des entreprises interrogées font uniquement de la cordonnerie.**
- Les entreprises interrogées existent, en moyenne, depuis 24 ans.
- Globalement, **2/3 de l'espace des cordonneries est consacré à l'atelier. La taille moyenne étant de 43m²**.
- 46% des entreprises interrogées comptent au moins 2 salariés. **Des salariés qui sont avant tout des hommes** (84%) **relativement âgés** (46% ont au moins 50 ans).

Impact sur la santé et actions prioritaires

- Les répondants (gérant/responsable) déclarent davantage que **leur métier a un impact fort sur leur santé** (46%) **qu'il ne peut en avoir sur celle de leurs salariés** (23%). Cependant, notons que **la plupart considère que l'impact est faible car les risques du métier sont plutôt bien identifiés et pris en charge par l'entreprise** (45% concernant les gérants / 65% concernant les salariés).
- Pour ce qui des actions prioritaires, c'est le statu quo : **peu d'actions sont prévues, souhaitées**. Soulignons simplement qu'environ **¾ des cordonneries n'ont prévu aucune action concernant les risques de chutes, les incivilités/agressions ou les douleurs**, et qu'une **proportion identique en a déjà mis en place pour la ventilation/poussière**.

Services proposés et communication

- 6 cordonniers sur 10 sont intéressées par au moins un des services évoqués. Parmi ces derniers, ce sont **la connaissance de l'impact du métier sur la santé** (44%) **et des investissements/actions de prévention déjà en place** (38%) **qui sont les plus plébiscités.**
- **Aucun support de communication n'est rejeté**, même s'il faut signaler les scores particulièrement élevés du « format papier dans des brochures spécifiques » (82%) et des « publications de la branche » (76%).

Document unique

- **41% des cordonneries interrogées ne connaissent pas le document unique. Parmi celles le connaissant a minima, la moitié l'ont déjà mis en place dans leur entreprise.**